

**Province de Québec
Municipalité de Chartierville**

Lundi 2 novembre 2015

1. Ouverture de la séance :

Le maire Jean Bellehumeur ouvre la séance à 19 h 00.

Sont présents : les conseillers Denis Dion, Vanessa Faucher, Raymond Fournier, Simon Lafrenière et Claude Sévigny. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme est aussi présente.

Absence motivée : Louis Désy

15-2611

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Raymond Fournier d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 5 octobre 2015.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :

- *Schéma révisé de couverture de risques en incendie & formation des pompiers*
- *Nettoyage du puits & remplacement de l'adoucisseur d'eau*
- *Attestation de classification – Corporation de l'industrie touristique du Québec (M. Yvan Shank)*
- *Déneigement des postes de traitement des eaux usées*
- *Demandes d'aide financière : comité du Père Noël, album des finissants 2015-2016 (Polyvalente Louis-Saint-Laurent), Place aux jeunes du Haut-Saint-François*
- *Confirmation de présence – Présentation des projets de l'aéroport de Sherbrooke*
- *Invitation – Transport du bonheur*
Demandes de la bibliothèque

15-2612

3. Adoption du procès-verbal du 5 octobre 2015 :

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Raymond Fournier d'adopter le procès-verbal mentionné en titre, tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

15-2613

4. Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Claude Sévigny et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2015, pour un total des dépenses d'une somme de 119 329,56 \$ et un total des revenus d'une somme de 58 469,19 \$.

5. Rapport du Maire :

Concernant le projet du festival de musique qui se tiendra au mois d'août 2016, celui-ci avance bien et le site portera le nom de « Musique aux sommets » et un projet de logo est en attente, ce qui permettra au comité organisateur, par la suite, d'aller chercher des commandites.

Comme autre nouvelle un montant d'environ 30 000 \$ pourrait nous être octroyé comme subvention avec le pacte rural ; le festival de musique est éligible à cette subvention ainsi qu'une vidéo promotionnelle qui pourrait être ajoutée à notre site web ; nous devons aller chercher le maximum de subvention au pacte rural.

Beaucoup de réunions sont prévues pour le mois de novembre en débutant par le budget de la municipalité, le budget de la MRC ainsi que différents comités, entre autre, le comité de développement économique.

6. Rapport des comités ad hoc :

M. Sévigny parle de balises qui ont été installées au parc riverain ainsi que des travaux concernant les trottoirs de bois ; d'autres projets pour la prochaine année soit la création d'un agora pour activités locales, l'entretien à chaque année du site ; pour l'écohaméau la possibilité de faire l'arpentage pour le parc et les futures maisons, faire la division des terrains dépendant des services qui seront offerts, la recherche d'investisseurs et organiser la visite de ce site au moins à quatre occasions la prochaine année.

D'ici la fin de novembre deux babillards seront installés, soit un sur le terrain du parc riverain et un autre face au Dépanneur sur le terrain de M. et Mme Boulet.

M. Sévigny parle aussi d'une rencontre d'élus et de citoyens de différentes municipalités promotion touristique autour de la montagne et une carte touristique incluant La Patrie, Chartierville, Scotstown, Notre-Dame des Bois et Val racine ; un évènement relié aux perséides pourrait être organisé et se faire à l'agora.

Un autre projet avec beaucoup de potentiel pour Chartierville serait de considérer l'installation d'une borne électrique de chargement rapide pour véhicules. Il semble que beaucoup de propriétaires de véhicules électriques se font un circuit de vacances avec des endroits qui possèdent des bornes. Beaucoup de municipalités sont à étudier ce projet.

Un questionnement s'est posé quant au retrait des toiles au pavillon des loisirs ; il est préférable de remiser ces toiles cependant si des évènements étaient prévus en novembre-décembre 2016, nous pourrions fonctionner autrement.

M. Dion parle de travaux majeurs au centre communautaire qui sont maintenant terminés soit le changement de l'entrée électrique ainsi que l'électrification du chauffage ; les trois portes extérieures ont aussi été remplacées. Ces projets sont admissibles à la subvention de la taxe d'accise sur l'essence.

Nous sommes à vérifier une entente d'entraide automatique avec Notre-Dame des Bois pour la sécurité incendie ; une entente existe toujours avec La Patrie pour le nombre de pompiers et notre temps de réponse a été augmenté à 45 minutes. Nous sommes à vérifier la possibilité d'achat d'un camion incendie 1996. Dossier à suivre.

M. Fournier parle d'une année exceptionnelle tant au niveau côte magnétique et mine d'or. Pour la promotion de nos activités en 2016, beaucoup de nouvelles photos seront expédiées à Tourisme Cantons-de-l'Est et celui-ci fait la lecture de l'article qui sera intégré à la brochure.

7. Informations, correspondance & demandes diverses :

➤ *Schéma révisé de couverture de risques en incendie & formation des pompiers*

15-2614

Attendu qu'il est demandé à la Municipalité de renouveler son adhésion au schéma de protection incendie (le « Schéma ») proposé par la MRC du Haut-St-François;

Attendu que le Schéma proposé a été modifié par rapport au Schéma précédent, pour refléter les capacités réelles des municipalités visées;

Attendu que le Schéma tel que proposé à la Municipalité ne reflète pas ses capacités en ce l'on exige de la Municipalité d'avoir à sa disposition,

pour intervenir sur un incendie, une quantité minimale de 15 000 litres d'eau;

Attendu que la MRC a proposé à la Municipalité, pour qu'elle puisse rencontrer cette exigence, que son délai d'intervention soit augmenté à 45 minutes, de façon à permettre à une municipalité voisine de se rendre en tout lieu sur le territoire de la Municipalité pour y ajouter sa capacité de volume d'eau à celle de la Municipalité;

Attendu que la MRC n'a pas soumis à la Municipalité le texte de cet amendement au Schéma qui augmenterait le temps d'intervention sur son territoire à 45 minutes;

Attendu que la Municipalité n'a pas encore d'entente avec une municipalité voisine pour combler la quantité d'eau requise par le Schéma;

Attendu que la MRC exige que la Municipalité se prononce immédiatement sur son adhésion au Schéma, afin que la MRC puisse respecter des délais qui lui sont demandés par le gouvernement;

Attendu que la Municipalité ne peut s'engager inconditionnellement dans un Schéma qu'elle ne peut respecter;

En conséquence, sur proposition de Denis Dion, secondé par Simon Lafrenière, **il est unanimement résolu** de :

Adhérer et consentir au Schéma proposé par la MRC du Haut-St-François, **à la condition expresse** que les conditions suivantes soient d'abord respectées, faute de quoi la présente adhésion et le présent consentement seront nuls et non avenue :

1- Que le Schéma soit amendé afin que le délai d'intervention soit augmenté à 45 minutes sur tout le territoire de la Municipalité, et que le texte ainsi approuvé par la MRC du Haut St-François soit transmis à la Municipalité;

2- Que la Municipalité signe une entente valide avec la municipalité de Notre-Dame des Bois, ou une autre municipalité voisine, à des conditions acceptables par la Municipalité, laquelle entente devra permettre à la Municipalité, en additionnant la quantité d'eau fournie par cette municipalité voisine, d'atteindre la quantité minimale d'eau requise par le Schéma dans le délai de 45 minutes déjà mentionné, en tout lieu du territoire de la Municipalité.

Aviser la MRC du Haut-St-François que la présente adhésion n'entrera en vigueur que lorsque les conditions mentionnées seront rencontrées.

15-2615

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Chartierville désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Chartierville prévoit la formation de deux (2) pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Haut-Saint-François, en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Simon Lafrenière et résolu de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Haut-Saint-François.

- 15-2616** ➤ *Nettoyage du puits & remplacement de l'adoucisseur d'eau*
Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Simon Lafrenière d'accepter la soumission de Pompes traitements d'eau Bernier Inc. pour le remplacement de l'adoucisseur d'eau au coût de 1 911,85 \$ et l'installation d'un couvercle anti-parasites à barrure au coût de 85 \$, avant taxes.
- 15-2617** ➤ *Attestation de classification – Corporation de l'industrie touristique du Québec (M. Yvan Shank)*
Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Raymond Fournier d'accorder un crédit de taxes municipales pour l'année 2016 pour le bâtiment situé au 84 rang St-Paul suite au développement d'un service d'hébergement.
- 15-2618** ➤ *Déneigement des postes de traitement des eaux usées*
La municipalité de Chartierville a demandé à M. Patrick Goyette de nous fournir une soumission pour le déneigement du poste de traitement des eaux usées sur les rues St-Paul, St-Hyacinthe et du Couvent et M. Goyette a donné son accord verbal à respecter les prix qui étaient chargés par M. Johnny Guertin l'année précédente.
- Il est donc proposé par Denis Dion, appuyé par Vanessa Faucher et résolu à l'unanimité d'accepter les propositions suivantes :
- du déneigement de la rue St-Paul à la clôture du poste de traitement à 40 \$ chaque fois plus un montant de 80 0\$ par mois ou sur demande, jusqu'au fonds du terrain ;
 - du déneigement du poste de contrôle de la rue St-Hyacinthe incluant le stationnement à 20 \$ chaque fois ;
 - du déneigement du poste de contrôle du Couvent, sur demande, à 20 \$;
 - ainsi que l'ouverture du chemin menant à la patinoire, lorsque nécessaire, à 40 \$ chaque fois.
- 15-2619** ➤ *Demandes d'aide financière : comité du Père Noël, album des finissants 2015-2016 (Polyvalente Louis-Saint-Laurent), Place aux jeunes du Haut-Saint-François*
Il est proposé par Vanessa Faucher, appuyée par Denis Dion et résolu à l'unanimité d'accorder au Comité du Père Noël, pour l'année 2015, un montant de 800 \$ pour l'achat de cadeaux aux enfants qui leur sera remis lors d'une fête le 20 décembre prochain.

- 15-2620** Il est proposé par Vanessa Faucher, appuyée par Denis Dion et résolu à l'unanimité de participer à un espace publicitaire de 1/8 page au coût de 35 \$ pour l'album des finissants 2015-2016 à la Polyvalente Louis-Saint-Laurent.
- 15-2621** Il est proposé par Vanessa Faucher, appuyée par Denis Dion et résolu à l'unanimité d'appuyer la demande de soutien financier présenté par Place aux Jeunes du Haut-Saint-François pour un montant de 57,20 \$, tel que demandé.
- *Confirmation de présence – Présentation des projets de l'aéroport de Sherbrooke*
La secrétaire-trésorière rappelle aux membres du Conseil la présentation des projets de l'aéroport de Sherbrooke le mercredi 2 décembre à 19 heures à la Polyvalente Louis-Saint-Laurent et leur demande de signifier leur présence à Mme Lyne Gilbert à la MRC du Haut-Saint-François.
 - *Invitation – Transport du bonheur*
La secrétaire-trésorière fait lecture d'une invitation à l'assemblée générale spéciale du Transport du Bonheur Inc. qui se tiendra le mercredi 18 novembre 2015, à 19 heures, à l'Hôtel de ville d'East Angus.
 - *Demandes de la bibliothèque*
Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Vanessa Faucher et résolu à l'unanimité d'accorder les demandes faites par la responsable de la bibliothèque, Mme Louise Philibert, soit le repas pour les bénévoles qui se tiendra le jeudi 27 novembre au Dépanneur Lescault, l'achat de périodiques et de nouveaux volumes pour la bibliothèque.
- 15-2622**
- 8. Période de questions :**
- 9. Affaires nouvelles :**
- 10. Levée de la séance :**
La séance est levée à 20h00 par Vanessa Faucher sous la résolution 15-2623.
- 15-2623**

Jean Bellehumeur, maire

Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière